



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 1^{er} juin, le règlement suivant a été adopté :

- Règlement 2015-267 autorisant la conclusion d'une entente relative à l'utilisation des bornes incendies et des points d'eau en cas d'urgence

Ce règlement entre en vigueur le 3 juin 2015.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 3 juin 2015

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre Rondeau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **3 juin 2015** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **3 juin 2015**

Pierre Rondeau